

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2026

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2429)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 90

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Blin

à l'amendement n° 3 de Mme Stambach-Terrenoir

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« onze »,

le mot :

« cent ».

II. – À l'alinéa 4, procéder à la même substitution.

III. – À l'alinéa 5, procéder à la même substitution.

IV. – À l'alinéa 6, procéder à la même substitution.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par lui-même.